



régie **BOCHARD**

ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

DOSSIER LOCATION - Pièces à fournir CANDIDATS LOCATAIRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Les nouveaux locataires devront souscrire obligatoirement un contrat pour l'électricité.
- Concernant l'eau et le gaz de ville, si ces 2 prestations ne sont pas incluses dans les charges, ils devront également souscrire les contrats correspondants (une liste des n° tél. sera remise à la signature du bail ou avant à la demande).
- La Taxe des ordures ménagères n'est pas incluse dans les charges et sera facturée en plus, ainsi que tous les entretiens des communs et minuterie complémentaires pour les appartements sans charges.
- Enfin, ils devront nous remettre à la signature du bail un contrat d'assurance multirisque habitation

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Fiche Candidat locataire (correctement remplie, datée et signée) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Photocopies recto verso de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Photocopie du livret de famille |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Relevé d'identité bancaire de chaque candidat locataire ou du compte joint (Le RIB servira uniquement pour l'étude du dossier. Les locataires pourront régler leur loyer par chèque ou prélèvement (Demande de prélèvement à remplir + 1 nouveau RIB à fournir) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Dernière quittance de loyer (si ex locataire) / Photocopie Taxes Foncières (si propriétaire) / |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Attestation sur l'honneur (si hébergement à titre gratuit) |

Pour un salarié

| | |
|--|--|
| | Attestation employeur (datant de moins d'un mois à la constitution du dossier de candidature) (imprimé ci-joint) |
| | Les trois derniers bulletins de salaire |
| | Le dernier avis d'imposition (copie intégrale du document) |

Pour une personne exerçant une profession libérale, ou retraité ou pensionné

| | |
|--|---|
| | L'avis d'inscription au répertoire des Métiers, au registre du Commerce, ou la carte professionnelle ou KBIS |
| | Les bulletins de pension des trois derniers mois ou annuel |
| | Les deux derniers avis d'imposition (copies intégrales des documents) |
| | Si pension alimentaire : Copie du jugement fixant le montant de la pension + justificatif (relevé bancaire) attestant que la pension a été effectivement payée au cours des deux derniers mois. |



ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

33, avenue du Professeur Tixier - 38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex - Tél. **04 74 43 58 58** - Fax 04 74 43 58 50

www.regie-bochard.fr

BUREAU DE LA VERPILLIÈRE - Le Parc, rue Saint-Cyr-Girier - Tél. 04 74 94 01 18
RCS Bourgoin 76 B 35 - SIRET 306 202 888 00047 - APE 703 C - SAS au capital de 136 400 Euros
Carte professionnelle n° 1469 - Adhérent de la caisse de Garantie de l'Immobilier FNAIM n° 13170 Q



régie

BOCHARD

ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

| Pour un dirigeant non salarié de société ou personne morale | |
|--|--|
| | L'avis d'inscription au répertoire des Métiers, au registre du Commerce, ou la carte professionnelle ou KBIS |
| | Derniers bilans et comptes de résultats de l'entreprise ou de la société |
| | Les deux derniers avis d'imposition (copies intégrales des documents) |
| Autres revenus (fonciers, capitaux immobiliers) | |
| | Les deux derniers avis d'imposition (copies intégrales des documents) |
| | Copie des baux ou les deux derniers relevés de gestion si revenus locatifs |

| Pour un étudiant | |
|-------------------------|--|
| | Copie de la carte d'étudiant ou récépissé d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur |
| | Un dossier de caution solidaire |

Tout dossier incomplet ne sera pas soumis à examen.

Toute option sera automatiquement annulée sans nouvelle du candidat au-delà de huit jours.

SIGNATURES :



ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

33, avenue du Professeur Tixier - 38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex - Tél. **04 74 43 58 58** - Fax 04 74 43 58 50

www.regie-bochard.fr

BUREAU DE LA VERPILLIÈRE - Le Parc, rue Saint-Cyr-Girier - Tél. 04 74 94 01 18
RCS Bourgoin 76 B 35 - SIRET 306 202 888 00047 - APE 703 C - SAS au capital de 136 400 Euros
Carte professionnelle n° 1469 - Adhérent de la caisse de Garantie de l'immobilier FNAIM n° 13170 Q